

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement comprend trois parties :

- Le projet d'accueil :

Il définit les prestations d'accueil proposés, la place de l'enfant porteur de handicap et les professionnels mobilisés.

- précisant les durées et rythmes, accueil régulier, occasionnel et décrivant les compétences professionnelles.

- détaillant les dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

- intégrant les actions menées en termes d'analyse de pratiques

- Les projets éducatif et pédagogique :

Ils révèlent et explicitent les valeurs éducatives portées par l'équipe, et présentent comment, au quotidien, les valeurs sont déclinées et la manière dont l'équipe s'organise pour accompagner les enfants et leurs familles. Le projet éducatif précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants (notamment en matière artistique, culturelle et pour favoriser l'égalité entre fille et garçon).

- Le projet social et développement durable :

Il s'agit des modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social, modalités de participation des familles à la vie de l'établissement, des actions de soutien à la parentalité, des mesures prises pour faciliter l'accès aux enfants des familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie et des familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et activité dans une démarche en faveur du développement durable.



PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI -ACCUEIL A CIUCCIARELLA

Chemin d'acqualonga

20167 Mezzavia

04.95.20.83.83

45 places

SOMMAIRE

1- Le projet d'accueil

1-1 Prestations d'accueil proposées

1-2 Enfant porteur de handicap

1-3 Familles bénéficiant des minima sociaux et retour à l'emploi

1-4 Equipe pluridisciplinaire

1-5 Formation professionnelle

1-6 Actions de prévention

1-7 Analyse des pratiques

2- Les projets éducatif et pédagogique

2-1 L'accueil et les temps forts

a. Familiarisation

b. Arrivée

c. Départ

2-2 Les temps de transition

2-3 Les repas

a. Bébés

b. Moyens

c. Grands

d. Goûter

2-4 Le sommeil

2-5 Les soins

a. Changes

b. Lavage des mains

c. Petits soins

2-6 Les activités éducatives

a. Développement sensoriel

b. Développement moteur

c. Langage

2-7 L'autonomie

2-8 Le soutien à la parentalité

2-9 La communication

3- Le projet social et développement durable

3-1 Cadre général d'Ajaccio

a. La population

b. Les familles et enfants

c. La petite enfance à Ajaccio

3-2 Quartier

3-3 Place des familles

3-4 Organismes extérieurs et partenariat

3-5 Développement durable

PROJET D'ETABLISSEMENT

1- Le projet d'accueil

La Direction de la Petite Enfance d'Ajaccio dépend de la Direction Générale Adjointe Vie Scolaire et Temps de l'enfant. La crèche A CIUCCIARELLA de Mezzavia fait partie des 8 crèches de la Direction de la Petite Enfance (DPE) composée de :

- 140 agents
- 8 crèches municipales
- 1 Relais Petite Enfance (RPE)
- 1 cuisine centrale (Ingurdelli)
- 1 service administratif

1-1 Prestations d'accueil proposées

La grande crèche A CIUCCIARELLA, d'une capacité d'accueil de 45 places et d'une amplitude horaire de 11 heures propose 3 types d'accueil collectif afin de mieux répondre aux besoins des parents :

☐ L'accueil régulier :

En fonction de leurs besoins, les familles réservent par contrat les heures et les jours d'accueil par semaine qui leur sont nécessaires ainsi que le nombre de semaines annuelles.

Cas particulier / Accueil occasionnel « régulier » avec plannings tournants :

Les familles dont les jours et horaires de travail varient chaque semaine (plannings tournants) sont tenus de fournir à la directrice de l'établissement le planning de fréquentation mensuel de leur enfant à la crèche pour le ou les mois à venir.

La remise des plannings devra être faite au plus tard la 3ème semaine avant le début du mois concerné. Si non remise dans le délai, les réservations ne sauraient être garanties et seuls les créneaux disponibles pourront être réservés.

☐ L'accueil occasionnel :

Des places d'accueil occasionnel seront proposées en fonction des disponibilités de l'établissement.

Une réservation de place peut s'effectuer sur planning, d'une semaine à l'autre ou bien par téléphone le jour même du besoin.

Dans tous les cas, l'entrée effective d'un enfant, en régulier et/ou en occasionnel passe par une période d'adaptation/familiarisation.

☐ L'accueil d'urgence :

Il est ponctuel et n'est accepté qu'après une évaluation réelle du besoin, effectuée par la Directrice de l'établissement et/ou la Direction Petite Enfance.

1-2 Enfant en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, les établissements peuvent et doivent accueillir tout enfant présentant un handicap ou atteint d'une affection chronique compatible avec la vie en collectivité.

Cependant, la famille devra avoir conscience que la structure reste un lieu de vie et non un lieu de soins.

Les protocoles pouvant être établis par le médecin traitant et transmis au pédiatre de l'établissement en fonction des besoins de l'enfant ou bien sous forme de projet personnalisé éducatif décidé entre les parents, le médecin traitant et le pédiatre de l'établissement.

Ces protocoles seront validés sous réserve que l'équipe soit en accord et que la crèche dispose des moyens indispensables pour apporter à l'enfant les soins particuliers que son état exige.

Selon la nature du handicap que présente l'enfant, le personnel pourra solliciter l'aide du médecin de la structure et/ou d'intervenants extérieurs : la psychologue ou la psychomotricienne. Le recours à ce type de professionnels consistera à accompagner les membres de l'équipe face à des situations particulières. De par leur formation, ces personnes ressources jouent le rôle de facilitateur en matière d'accueil de ce type de public. Comme par exemple, le C.A.M.S.P., les kinésithérapeutes, ou l'institut de déficients sensoriels.

1-3 Familles bénéficiant des minima sociaux et retour à l'emploi

Afin de faciliter le retour à l'emploi, les parents en recherche d'emploi peuvent faire une demande d'accueil occasionnel qui sera traitée en priorité. De plus, la structure travaille en collaboration avec la PMI qui peut demander un accueil pour des enfants dont la situation familiale ou sociale le nécessite.

1-4 Equipe pluridisciplinaire

L'équipe est composée de :

Un responsable Educatrice de Jeunes Enfants, une secrétaire, deux agents polyvalents, 6 auxiliaires de puériculture et 9 agents titulaires du C.A.P. Petite Enfance.

Soit un minimum d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 8 enfants qui marchent.

Des intervenants extérieurs viennent compléter l'équipe en fonction des activités et du suivi des enfants (langue corse, éveil musical, psychologue, référent santé et accueil inclusif, analyse des pratiques ...)

Le service Langue et Culture Corse intervient dans la structure en moyenne 2 fois par mois. Deux agents de la structure sont des personnes référentes en langue Corse.

La psychologue intervient au moins une fois par mois suivant un planning proposé.

L'éducatrice et la psychomotricienne du C.A.M.S.P interviennent un vendredi matin par mois.

La continuité de direction : Au regard de l'amplitude d'ouverture de la structure, la directrice ne pourra pas être sur site à chaque moment. Aussi, en son absence, la fonction de continuité de direction sera assurée par une auxiliaire de puériculture présente dans l'établissement et ayant les connaissances nécessaires pour assurer le service. Pour garantir la continuité du service, la directrice définit un protocole auquel les agents responsables devront se conformer. Ils devront le signer.

Afin de couvrir toute la période d'ouverture, deux personnes peuvent être nommées le même jour.

La personne chargée de la continuité de direction de direction doit connaître les protocoles relatifs à :

- La santé des enfants
- L'alimentation
- En cas d'urgence : Incident d'enfant, Incendie, Confinement

Elle doit connaître le PMS.

Elle doit avoir la formation HACCP.

En cas de problème, elle doit connaître la marche à suivre et les personnes à prévenir par voie hiérarchique. Voir organigramme avec numéros de téléphone ou mail

Elle doit pouvoir prendre des décisions simples telles que :

- Changement de planning de dernière minute si problème d'effectifs d'enfants ou de personnels.
- Problème de température en cuisine. (blédichef à disposition). Toujours prévenir Madame Michèle SANTONI.
-

En cas de réclamation des familles ou de conflits :

Elle doit calmer le parent de manière diplomate, proposer un rendez-vous avec la directrice et renvoyer l'information directement à Madame Michèle Santoni pour trouver une solution.

Elle doit connaître l'emplacement de :

- P.A.I.
- Registre de sécurité
- Clés du local technique (seule la personne qui à l'habilitation électrique peut rentrer dans le local.)
- Clés du stock de produits d'entretien.

Toute information doit être notée sur le cahier de la structure

1-5 Formation professionnelle

Conformément à la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale qui institue le droit individuel à la formation, il est proposé aux agents de suivre des formations. Celles-ci poursuivent plusieurs objectifs : actualiser ses connaissances, prendre contact avec des professionnels d'autres communes, échanger avec eux autour de différentes problématiques, etc... Ces formations peuvent être dispensées à la fois, par le CNFPT mais aussi en intra par notre service formation.

Sont priorisées les formations obligatoires ou fortement conseillées : HACCP, gestes 1ers secours et Habilitation électrique BS.

Par ailleurs depuis quelques années, la Ville a souhaité s'engager dans le processus de formation en accueillant des apprenties (formation en alternance).

1-6 Actions de prévention

Le Service prévention et sécurité des agents de la commune a entrepris la rédaction d'un Document Unique d'Evaluation Des Risques Professionnels (DUERDRP) par crèche via le développement d'un réseau d'assistants de prévention. Des fiches d'informations ont été complétées pour chaque unité de travail. Celles-ci décrivent les situations de travail effectuées par les agents, les lieux de travail ainsi que les principaux matériels, produits, véhicules et engins utilisés.

La nutrition : Depuis 2007, la ville d'Ajaccio est ville active PNNS (programme national nutrition santé). Elle s'est engagée à promouvoir et à soutenir toute action qui contribue aux objectifs du PNNS, la nutrition est l'une des priorités des programmes de sante publique qui visent à la promotion d'une alimentation et d'un mode de vie favorable à la santé. Des formations et des informations sont proposées au personnel sur la nutrition, le rythme de vie. Les parents sont sensibilisés à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée.

D'autres actions de prévention sont menées dans les crèches sur les thèmes suivants : Prévention des accidents domestiques, promotion de la vaccination, le risque solaire, les écrans, acquisition de la propreté, le sommeil, l'hygiène corporelle, pollution de l'air intérieur

1-7 Analyse des pratiques

L'analyse des pratiques professionnelles est devenue obligatoire dans tous les établissements d'accueil du jeune enfant, suite à la publication du [décret du 30 août 2021](#) qui modifie l'[article R 2324-37 du code de la santé publique](#).

L'analyse de pratique est un espace de parole dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leurs pratiques. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations, sources de problèmes. C'est un lieu de partage, d'échange et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle.

Elle est mise en œuvre sous forme d'une session de 2 heures par quadrimestre pour chaque professionnel, animé par une psychologue clinicienne.

2- Les projets éducatif et pédagogique

Le multi accueil est un lieu d'accueil collectif pour les enfants de 3 mois à 4 ans, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.

Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire qualifiée : une directrice, éducatrice de jeunes enfants, une secrétaire 6 auxiliaires de puériculture, 9 personnes titulaires du CAP petite enfance 2 personnes pour l'entretien et la restauration. Les enfants sont accueillis dans deux sections, les bébés/moyens et les grands.

2-1 L'accueil et les temps forts

a. Familiarisation/Adaptation

Avant l'admission définitive de l'enfant, une période d'adaptation est organisée avec les parents afin de lui donner la possibilité de s'intégrer à la crèche selon son propre rythme.

La directrice détermine avec la famille le protocole d'adaptation. Les parents sont invités à passer un moment avec l'enfant dans la structure afin de faire connaissance avec l'équipe éducative.

L'arrivée à la crèche est importante autant pour l'enfant que pour ses parents. Ce passage est un moment important pour le développement de l'enfant.

Aussi, la période d'adaptation est le meilleur tremplin pour accompagner l'enfant.

L'adaptation, c'est l'accueil progressif et personnalisé de l'enfant en présence d'un parent et d'un professionnel du groupe d'enfants. C'est une période incontournable qui permet à chacun de faire connaissance afin de créer un climat de confiance, une relation sécurisante pour tous.

L'objectif pour chacun sera de découvrir un nouvel environnement, d'amorcer la séparation, et d'apprendre à se connaître mutuellement, en douceur.

De plus, la crèche est l'endroit dans lequel l'enfant va côtoyer pour la première fois d'autres enfants, et d'autres adultes que ses parents et ses proches.

Parfois, comme pour tout changement, que ce soit pour un adulte ou pour un enfant, une période d'adaptation plus ou moins longue est nécessaire. C'est pour cette raison que cette période est importante pour l'enfant, mais aussi pour les parents, et l'équipe de professionnels de la crèche.

La période d'adaptation se déroule sur une semaine voire deux semaines. Durant cette période, l'enfant vient progressivement ; d'abord avec son parent pour une première rencontre avec le personnel visite

de la structure et connaissance des habitudes de sommeil alimentaire et autres de l'enfant et pour répondre aux questions et attentes des parents.

Puis, l'enfant vient progressivement pour découvrir le temps du repas, du sommeil puis du goûter. Il peut ainsi faire connaissance avec les différents membres des équipes, prendre ses repères, connaître les lieux, les autres enfants, faire ses premières expériences et s'approprier les lieux. Cette période est tout aussi importante pour les parents.

b. Arrivée/Accueil du matin : l'accueil du matin s'effectue de 7h30 jusqu'à 9h30.

Cela permet de mettre en place des repères et de constituer des groupes par ateliers.

c. Arrivée/Accueil d'après-midi : *Pour les contrats de mi-temps après-midi*, l'accueil se fait entre 12h et 12h30 afin de ne pas perturber le sommeil des enfants et éviter trop de mouvements au moment de la sieste.

d. Départ :

- *Pour les contrats en mi-temps matin*, les départs sont prévus entre 12h et 12h30 ; c'est-à-dire après le repas et avant le début de sieste.
- *Pour les contrats de journée*, qui partent l'après-midi, les départs se font à partir de 16h, après le goûter ; ainsi ce moment de convivialité est pris dans le calme et la douceur ; il représente un temps important de socialisation.

2-2 Le temps de la collation

Les enfants se lèvent tôt et n'ont souvent qu'un biberon avant d'arriver en crèche aussi un complément de petit déjeuner à l'accueil du matin est proposé aux enfants. La collation se compose de pain, fruit, eau (compléments nutritionnels du laitage du matin).

C'est aussi un moment d'échanges, un moyen de se dire bonjour.

La **collation** permet de combler un petit creux, une sensation de faim qui apparaît le matin

La collation va permettre de redonner de l'énergie à l'organisme. Elle est aussi là pour attendre le repas sans avoir la faim au ventre pendant plusieurs heures.

Afin de couvrir leurs besoins nutritionnels, une collation équilibrée est proposée à la crèche entre 8h et 9h en favorisant le pain, les fruits ou compotes avec un verre d'eau.

.

2-3 Les repas

Le repas est proposé aux enfants vers 11h, 11h15.

La crèche est dotée d'une cuisine satellite. Les agents polyvalents réceptionnent les repas chauds provenant de la cuisine Ingurdelli qui sont livrés le matin ; ils assurent ensuite le mixage pour les plus petits en fonction de l'introduction des aliments.

Pour les enfants ayant un P.A.I, les repas sont apportés par les parents suivants un protocole précis.

a. Bébés :

Le premier biberon du matin doit être donné à la maison, car c'est un moment privilégié, d'échange et de contact important entre l'enfant et son parent.

A l'arrivée de l'enfant, en fonction de l'heure de la prise du dernier biberon, l'équipe se calera pour proposer le prochain biberon. Le repas se passe en fonction du rythme de chaque enfant.

- Pour les bébés qui ont introduit les fruits (compotes) : le biberon sera également donné en fonction de l'heure du dernier biberon avec une compote. Ce moment est passé dans les bras des « tatas » afin de permettre un échange duel, calme et privilégié.

Chaque bébé qui est au biberon a son propre lait avec le dosage adapté. Un petit coin est adapté pour les bébés qui n'ont pas encore mangé ou qui ont déjà mangé afin d'être séparés et d'être dans le calme, toujours sous la surveillance d'adultes.

- Pour les bébés qui commencent la diversification alimentaire : Lors des premiers repas, ils mangent quelques cuillères de soupe complétées par le biberon et la compote. Progressivement, le lait diminue afin de n'avoir plus que la quantité de soupe, le yaourt et la compote. Ils mangent sur des petits fauteuils de repas.

b. Moyens

Lors du repas, les moyens mangent autour de la table, assis sur des petites chaises.

Ils sont accompagnés et aidés par les tatas pour apprendre à faire seuls. Ils ont le repas chaud en morceaux suivants le menu proposé chaque jour, avec un fromage, un morceau de pain et quelques morceaux de fruits. L'eau est donnée dans des petits verres avec des becs verseurs afin d'apprendre à boire seuls.

c. Grands

Le repas est pris en même temps par tous les enfants.

Ils sont divisés par petits groupes toujours identiques sur des tables installées en « u » pour se voir. Ils ont ainsi des repères.

Afin de privilégier l'autonomie, une personne est responsable de chaque groupe et verbalise les gestes des enfants, organise le service de la table.

Les enfants aident pour mettre leurs bavoirs, mangent seuls ou avec aide, boivent seuls. Ils mangent ce qui est proposé au menu avec un fromage, un morceau de pain et quelques morceaux de fruits au dessert. Les carafes d'eau sont déposées sur les tables et les enfants boivent dans des verres.

Ils participent à la fin du repas en enlevant leurs bavoirs et en se lavant le visage et les mains avec un gant humide.

Goûter

- Chez les bébés, nous suivons le rythme des enfants avec soit un biberon, soit un biberon et une compote, soit un yaourt et une compote.
- Chez les moyens et les grands, le goûter est proposé à 15h avec soit un laitage et un fruit : yaourt ou fromage pour diversifier.
Il peut être proposé du pain avec un morceau de chocolat ou un peu de confiture ou du lait avec des pétales de maïs soufflés, style kellogs. Avec toujours un fruit ou une compote.

2-4 Le sommeil

Le rythme de sommeil est suivi en fonction de chaque enfant chez les bébés.

Pour les moyens et les grands, si les parents nous le proposent ou que nous voyons l'enfant fatigué, nous pouvons lui proposer un moment de détente/sommeil.

La sieste est proposée aux enfants à partir de 12h après un temps calme dans les dortoirs. Le levé de sieste se fait généralement vers 14h pour les derniers dormeurs et parfois plus avec un agent qui surveille.

Parfois, de la musique douce accompagne l'entrée dans le sommeil des enfants.

Ceux qui ne souhaitent pas dormir ou qui se réveillent tôt profitent de temps calme dans la salle principale (mise à disposition de livre par exemple).

Tous les enfants ont avec eux leur objet transitionnel (doudou) et sucette si besoin.

Le doudou permet une continuité entre le parent et la crèche.

C'est un objet, quelle que soit sa forme (peluche, foulard, tee-shirt, poupée...), choisi par l'enfant. Le « doudou » a l'effet apaisant d'un substitut du parent.

Il lui assure un sentiment de sécurité devant une situation nouvelle.

Son odeur a une importance capitale pour certains enfants car c'est celle de la maison. Notamment pour les très jeunes enfants, qui retrouvent là l'odeur maternelle, et la réassurance qui va avec.

Pour d'autres enfants c'est le toucher, le porter à la bouche qui importe.

Il lui apporte du bonheur et l'aide à grandir, à s'épanouir en toute confiance.

2-5 Les soins

a. Changes

Les changes sont un moment de communication privilégiée et d'échange affectifs. Ils sont effectués dès que nécessaires et sont automatiques à 10h, 12h, au lever de sieste et au départ de chaque enfant.

En collaboration avec les parents, pour les plus grands, l'enfant est invité à aller sur les petites toilettes pour ceux qui le veulent ou qui sont prêts. Ce passage à la propreté s'effectue avec la collaboration des parents, en respectant la pudeur et l'intimité de l'enfant.

b. Lavage des mains

Il s'effectue avant et après chaque activité tout comme avant et après chaque repas.

Après chaque passage aux toilettes.

Avec aide pour les plus petits, et en apprentissage d'autonomie pour les plus grands.

Ceux-ci ont un petit lavabo à hauteur d'enfant afin de pouvoir apprendre à se laver les mains et prendre le savon seuls mais également à se sécher les mains.

c. Petits soins

Pour le bien-être des enfants, les petits soins sont effectués chaque jour.

Par l'observation de l'enfant et de son état, dès que cela est nécessaire :

- Un lavage de nez est pratiqué.
- Un nettoyage du visage
- Un changement de tenue souillée
- Des petits gestes tendres pour rassurer ou réconforter.

En cas de bobologie, l'enfant est immédiatement pris en charge, il est rassuré et soigné.

Tous les protocoles concernant la sécurité et la santé des enfants sont suivis, comme celui de l'hyperthermie.

Si l'enfant a de la fièvre à 38°5, nous regardons son également son état général et prévenons les parents afin de connaître son poids et de lui administrer du doliprane s'il n'en a pas eu dans les 6h.

Les transmissions sont notées et dites oralement aussi bien aux différents membres de l'équipe qu'à la secrétaire et la directrice afin de prévenir également les parents si nécessaire ;

2-6 Les activités éducatives

a. Développement sensoriel

L'aménagement de l'espace et les ateliers sont imaginés et proposés en équipe afin de répondre aux besoins des enfants, pour stimuler leurs sens : toucher, vue, odorat, ouïe.

Les jouets sont choisis et mis à disposition. Les ateliers sont préparés en fonction du développement global de l'enfant, sensoriel, psychomoteur affectif et social.

Les ateliers sont proposés par petits groupes pour les moyens et les grands avec des thèmes spécifiques ou des découvertes particulières.

Pour les plus petits, nous parlerons plus d'ambiance, de découvertes sensori-motrices : par la découverte de leur corps, par le mouvement et la découverte de l'espace qui les entoure.

b. Développement moteur

L'espace et les ateliers sont choisis afin de permettre aux enfants de connaître leur schéma corporel, de faire leurs premières expériences ; Un espace de motricité globale est à disposition avec un toboggan et une piscine à balles, une possibilité de parcours moteur libre et parfois dirigé. Les activités manuelles permettent de travailler la motricité fine, la préhension avec la pince notamment.

c. Langage

Au quotidien, les équipes verbalisent tout ce qui est effectué et encouragent les enfants. Chaque moment de la vie en crèche est source de langage, de communication et d'échange.

Des ateliers langagiers plus spécifiques sont proposés au quotidien en Français comme en Corse comme notamment :

- L'appel chez les plus grands
- Les comptines dans toutes les sections
- Les histoires racontées, les livres, les marionnettes
- Les ateliers manuels
- Le langage verbal est l'un des apprentissages fondamentaux du tout-petit.
- La langue Corse :

Concernant les activités en Langue Corse, les activités mises en place répondent au développement psychomoteur de l'enfant et de ce fait, à ses besoins physiques, psychologiques et physiologiques. Le langage verbal est l'un des apprentissages fondamentaux du tout petit.

L'objectif étant de le préparer à la socialisation et à l'autonomie en travaillant le domaine pédagogique qu'est le langage.

Après l'observation, l'équipe pédagogique s'est rendue-compte que les enfants sont sensibles aux mots et à la musique corse.

Nous avons donc décidé d'introduire la langue corse dans les moments de la vie quotidienne (repas, repos, toilette) et lors de certaines activités dirigées en petits groupes.

Les outils utilisés proviennent soit du service Langue et Culture Corses, soit créés par nos soins toujours avec l'aide de ce même service (CD de musique, lotos, imagiers,). On peut utiliser soit de la musique douce, soit des comptines, soit des chansons brèves, des livres d'histoire, puis des marionnettes.

Chez les bébés comme chez les grands, pour exploiter des activités liées au langage, nous utilisons comme outils des CD, des supports écrits.

Nous nous sommes rendus-compte que les enfants sont très sensibles aux mots et à la musique. Instinctivement ils créent une gestuelle (balancements) et cherchent à répéter les mots entendus.

Dans la vie de l'enfant au quotidien, nous utilisons des mots outils simples pour permettre la mémorisation et l'instauration de rituels pour l'enfant.

Tous les ateliers semi-dirigés ou dirigés englobent le développement moteur, intellectuel, sensoriel. L'enfant est pris dans sa globalité avec la stimulation de tous ses sens. Une activité permettra de travailler davantage un domaine mais tous sont liés.

d. L'autonomie

L'objectif principal est d'accueillir l'enfant et de l'aider, à travers des activités et la verbalisation, à s'intégrer dans un groupe d'enfant de son âge et à avoir une autonomie suffisante pour vivre au mieux la vie en collectivité dans une ambiance chaleureuse et familiale.

La structure favorise donc l'apprentissage de l'autonomie de chaque enfant en le responsabilisant à tout moment de la vie de la crèche. Que ce soit pendant le change, la toilette, le repas, le sommeil, le jeu.

2-7 Le soutien à la parentalité

Par un travail au quotidien, l'équipe s'approprie les valeurs auxquelles elle est attachée :

- Mettre en œuvre un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles,
- Créer une relation de confiance avec chaque parent par de l'écoute, du dialogue, de la prévention et de l'information,

Tout cela implique une relation réciproque, courtoise et respectueuse des personnes et des biens.

Les parents les premiers éducateurs de leurs enfants et les professionnels de la petite enfance vont les accompagner depuis l'admission de leurs enfants dans notre établissement et tout au long de son accueil.

Le rôle de l'équipe est d'accompagner les parents dans leur mission parentale en reconnaissant et valorisant leur rôle et leurs actes dans la bienveillance.

2-8 La communication

Les familles sont reçues individuellement par la Directrice.

L'explication du fonctionnement leur permet de comprendre ce qui est mis en place pour accueillir les enfants. La composition de l'équipe pluridisciplinaire est présentée.

Une psychologue intervient régulièrement dans l'établissement et reste à la disposition des familles pour un rendez-vous conseil. Madame Michèle Santoni, Chef de Service de la Direction Petite Enfance, est informée régulièrement des suivis de dossier concernant les enfants vus par la psychologue.

Le personnel d'encadrement reste disponible tout au long de l'année afin de répondre aux questions, d'écouter les suggestions, d'orienter et d'accompagner les familles.

Chaque jour des échanges entre les parents et les professionnels ont lieu à l'arrivée et au départ de l'enfant dans la section. Ces moments privilégiés leur permettent d'informer de tout élément nouveau à prendre en compte.

A tout moment de la journée, les parents peuvent appeler au multi-accueil et la secrétaire pourra donner des nouvelles de leur enfant via le personnel de la section. De la même façon, si un enfant est malade ou si sa journée est un particulièrement difficile pour lui, nous n'hésitons pas à les prévenir de leur état.

2-9 Les projets spécifiques :

Le potager

Nous aimerions poursuivre l'atelier potager avec les enfants de la section des moyens et des grands, situé dans l'atrium. Des jardinières colorées y seraient positionnées, et la participation des parents permettrait de récolter différents plants.

Le potager se composerait donc de 6 à 8 carrés pour y cultiver les légumes, herbes aromatiques ; il s'agit avant tout d'une activité ludique.

Les jeunes enfants aiment, en effet, participer aux plantations mais ce qu'ils apprécient par dessus tout, c'est l'arrosage des plants et naturellement le ramassage des fruits ou des légumes. Avec des enfants plus grands, les objectifs pédagogiques peuvent s'orienter autour du pourquoi et comment. Autre « plus », pour les encourager : la panoplie du bon jardinier. Ils ont des outils pour travailler : mini-arrosoir, plantoir, râteau, mais aussi petits pots pour mettre les graines et des étiquettes pour inscrire le nom des légumes.

Cette année les objectifs travaillés sont :

- Favoriser l'**autonomie** de chaque enfant en le responsabilisant
- Accompagner l'enfant dans **la découverte des cinq sens** (l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et la vue)
- Par le jardinage, amener l'enfant à **se respecter** lui-même, à **respecter les autres et son environnement**
- **Investir les parents** dans le projet et la structure.
- **Découvrir** des éléments (eau, terre, soleil...) et des produits du jardin
- **Développer** la curiosité, l'attention et la patience.
- **Favoriser** le développement durable
- **Planter et confectionner** des recettes à partir de produits du jardin par les enfants en petits groupes.

Autres actions prévues en lien avec la nature

- Création d'une escargotière.
- Présences ponctuelles de divers animaux dans l'atrium pour faire découvrir le monde animalier aux enfants au rythme des saisons.
- Mise en place d'ateliers manuels satellites.

La communication gestuelle des bébés aux plus grands

Ce projet repose sur l'application au sein de la crèche d'une communication gestuelle toujours associée à la parole ; cette technique est un outil de communication qui utilise la gestuelle simplifiée de la Langue Des Signes.

Cette méthode consiste à mettre en avant le mot clef de la phrase prononcé à l'enfant en le signant. Par exemple « tu veux manger », c'est le mot MANGER qui sera signé. Les enfants qui ne parlent pas encore ont beaucoup de choses à nous dire et bien souvent on ne les comprend pas ce qui engendre généralement de la frustration puis de la colère tant pour l'enfant que pour l'adulte.

Le but de la communication gestuelle n'est donc pas d'apprendre la langue des signes aux enfants mais les signes arrivent en soutien à la communication verbale : les professionnelles signent le mot principal de la phrase.

Cette pratique donne confiance aux tous petits dans leurs capacités à communiquer.

Dès 8 mois, les enfants maîtrisent suffisamment les muscles de leurs bras et de leurs mains pour communiquer grâce à des gestes. En effet, l'enfant parle d'abord avec son corps et ses mains et il fait déjà des gestes naturellement comme : au-revoir, bravo, les marionnettes, pointer du doigt....

Les signes gagnent en précision avec le développement de la motricité fine de l'enfant. Lorsque l'enfant « entre » dans le langage, les signes aident à déchiffrer des mots et deviennent un soutien.

Enfin, lorsque l'enfant parle, les mots prennent le pas sur les signes qui seront abandonnés spontanément.

Nous venons par cet outil renforcer une compétence qui est présente dès le plus jeune âge chez l'enfant. Grâce à cette communication gestuelle associée à la parole, nous aidons l'enfant à élargir le nombre de signes qui vont lui permettre de mieux se faire comprendre par l'entourage.

Par contre il leur faudra attendre 18 mois environ pour prononcer les premiers mots et donc se faire comprendre par la parole.

Les objectifs de cette communication gestuelle associée à la parole sont :

- permettre à l'enfant de mieux faire comprendre ses besoins à son entourage. En effet, cela facilite les échanges car l'enfant devient acteur de ses besoins. Nous pouvons ainsi répondre de façon adaptée à sa demande sans provoquer de frustrations inutiles et ainsi diminuer des moments de colère puisque sa demande est comprise et entendue.

Par contre, cela ne signifie pas que nous allons répondre systématiquement de façon positive. C'est un échange.

Signer donne à l'enfant le moyen de s'exprimer efficacement et de se sentir en confiance.

- permettre de tisser un lien privilégié avec l'enfant car nous sommes obligés de nous mettre à sa hauteur afin de signer tout en lui expliquant ce que nous allons faire. Cela nous oblige aussi à prendre le temps d'affiner notre observation pour détecter les premiers signes donc à être dans une attitude bienveillante.

Cet outil de communication permet une individualisation de la relation à l'enfant.

- Développer la dimension ludique par le biais des comptines ou de jeux moteurs car cela doit rester un moment de plaisir.

Toute l'équipe adoptera le même code gestuel ce qui permettra de renforcer la cohésion d'équipe et de travailler dans le même sens.

Cela sera un outil et non une méthode d'apprentissage.

La lecture

Lire avec un tout petit est un plaisir partagé.

Prendre le temps de se poser avec le groupe d'enfants pour lire une histoire est vraiment important. Le livre est considéré comme un outil qui facilite les liens.

Les histoires lues aux enfants nourrissent et développent leur imaginaire. Elles leur permettent de rêver et de créer leurs propres histoires. La lecture est un moment fort où l'enfant va ressentir des émotions. C'est un moment de partage.

Ainsi, cette année, nous travaillons la lecture de trois livres en particulier :

- Les trois petits cochons
- Roule galette
- Petit chat perdu

Les enfants s'approprient chaque histoire et celle-ci leur est proposée en langue corse, en langue des signes, avec des marionnettes, avec un support cd, des chansons, des ateliers manuels, des images. Autant d'activités satellites qui regroupent les différents thèmes travaillés

Les activités

Les activités sont dirigées par petits groupes en fonction de l'âge et des besoins des enfants.

Au quotidien, elles permettent de travailler divers domaines pédagogiques :

- le langage
- L'espace/temps
- La socialisation découverte de soi et des autres
- La motricité fine et globale
- La perception

Les jeux libres tiennent aussi une place importante, propices à l'observation des enfants.

La salle snoezelen

Notre mission est de permettre aux tout-petits de s'éveiller, de se développer au sein d'un univers original et agréable. L'enfant va oser explorer, découvrir, prendre des risques. Cela apporte la conscience du schéma corporel, l'aisance du corps.

L'éveil sensoriel avec la découverte de nouvelles matières, de sons, d'expériences, de donner la liberté, de développer la créativité et l'imaginaire, de jouer, de danser et de manipuler.

L'équipe accompagne les enfants avec bienveillance.

Rencontres intergénérationnelles

Des rencontres intergénérationnelles seraient mises en place plusieurs fois dans l'année afin d'instaurer des échanges et de la complicité entre les personnes âgées et les enfants.

Nous partagerions des moments avec l'association de quartier de Mezzavia l'ACLAM.

Que ce soit pour la Sant'Andria par exemple, ou pour Pâques. Ce sont toujours des moments de partages réciproques enrichissant pour tous.

3- Le projet social et développement durable

3-1 Cadre général d'Ajaccio

La ville d'Ajaccio est la capitale régionale de la Corse, elle compte 74 000 habitants et concentre l'essentiel des services et de l'activité économique du territoire. Elle est également la ville centre de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, qui comprend 10 communes pour un total d'environ 90 000 habitants.

a. La population

	1990	1999	2008	2013	2019
Population	58 949	52 880	65 153	67 507	71 361
Densité moyenne (hab/km ²)	718,6	644,6	794,3	823,0	869,9

Sources : Insee 01/01/2022

b. Les familles et enfants

Composition des familles ajacciennes						
	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	18 845	100,0	19 674	100,0	21 055	100,0
Couples avec enfant(s)	7 456	39,6	7 738	39,3	8 692	41,3
Familles monoparentales	4 155	22,0	4 414	22,4	4 230	20,1
Femmes seules avec enfant(s)	3 465	18,4	3 717	18,9	3 539	16,8

Naissances domiciliés								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances domiciliées	568	523	546	497	492	497	496	507

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2022.

La croissance de la population et la typologie des familles s'installant sur la commune se traduisent par une demande grandissante dudit public en matière de modes d'accueil de leur(s) enfant(s).

Pour y répondre, la structure multi-accueil se donne comme priorité de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des familles en accordant une attention particulière vers les publics en difficulté tout en répondant à un objectif d'éveil et de socialisation de l'enfant.

c. La petite enfance à Ajaccio

La ville d'Ajaccio compte sur son territoire :

- 8 crèches en régie pour un total de places de 290 berceaux
- 6 crèches associatives ou privées pour un total de 175 berceaux
- 91 Assistantes maternelles pour un total de 288 places.
- 2 Maisons d'Assistants Maternelles

Le Relais Petite Enfance et l'accueil individuel

Il s'agit d'un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Lieu d'information pour les familles dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil et lieu d'animation et de socialisation pour les enfants. Les assistantes maternelles et les gardes à domicile peuvent y trouver un espace de professionnalisation.

Quelques chiffres de l'activité du RPE communal en 2022 :

- **217** listes d'Assistants Maternels réalisées au profil des parents en recherche d'un mode de garde.
- **113** matinées d'éveils ont été proposées.
- **128** enfants soit **121** familles et **34** AM ont bénéficié des matinées d'éveil et de professionnalisation.
- **80** familles et 16 AM ont été accompagnées dans leur rôle de parents employeurs et métier.

Faisant partie de la même DGA et Direction, le RPE est en lien direct avec l'accueil collectif et a pour mission d'orienter les familles vers le mode de garde le plus adapté à leurs besoins.

3-2 Quartier

La structure est située au milieu de Mezzavia, près de l'école de Mezzavia et non loin du quartier de Bodiccione et de Pietralba.

C'est un quartier vivant, dynamique et agréable qui attire de plus en plus de monde.

Il y a de nombreux commerces, une pharmacie, un centre commercial, un parc pour enfants, une association de quartier, l'A.C.L.A.M., un terrain de foot, un collège et Le Palatinu.

Elle est située non loin de l'école maternelle et primaire de Mezzavia, elle est également proche de la Mairie annexe de Mezzavia et de sa médiathèque.

3-3 Place des familles

Tout au long du séjour de l'enfant, la Directrice et son équipe encouragent la communication et le dialogue avec les parents en vue d'une prise en charge partagée et harmonieuse de l'enfant.

Seules les informations individuelles concernant leur enfant, son comportement et le déroulement de la journée dans l'établissement sont susceptibles d'être communiqués aux parents.

Les familles ont accès au projet d'établissement disponible sur le site de la Ville

3-4 Organismes extérieurs et partenariat

✓ Les services PMI de la Collectivité de Corse

Ce service assure un suivi qualitatif et un contrôle régulier de l'établissement.

Si les services de la PMI ont un rôle de conseil auprès des professionnels, ils jouent également un rôle de facilitateur en matière d'accueil d'enfants présentant une situation particulière.

En effet, l'équipe peut être sollicitée pour accueillir au sein de la structure un enfant pour lequel (où pour sa famille) une attention particulière mérite d'être portée.

✓ La Caisse d'allocations familiales (CAF)

Le Contrat Enfance jeunesse de la Ville étant échu au 31/12/2021, il est remplacé par la Convention Territoriale Globale intercommunale 2022-2026 signée en novembre 2022 avec la CAF. Dans ce cadre, la crèche s'inscrit en cohérence avec les orientations de la CAF qui est, non seulement un financeur mais aussi un partenaire accompagnateur pour avancer sur les différentes thématiques recensées par un diagnostic de territoire.

La Mutualité sociale agricole (MSA) s'associe à la CAF pour les financements du fonctionnement des crèches.

✓ **Les services d'hygiène alimentaire**

La direction des services vétérinaires assure un contrôle de l'établissement en ce qui concerne respect des conditions d'hygiène en restauration collective applicables audit établissement, garantissant ainsi la sécurité des enfants.

Les Contrôles microbiologiques

Dans un cadre préventif, des échantillons alimentaires et de surface sont analysés par un laboratoire d'analyses agréé afin d'évaluer les risques sanitaires. Une fois par trimestre un technicien de laboratoire prélève sur site un plat témoin (repas mixé pour les crèches satellites) et un prélèvement de surface (plan de travail, robot mixeur ...).

3-5 Développement durable

L'adoption d'une démarche écologique dans la crèche permet de :

- Améliorer la qualité de l'environnement dans lequel les enfants évoluent et ainsi préserver leur santé,
- Sensibiliser les enfants au respect et à la préservation de l'environnement et les éduquer ainsi dès le plus jeune âge aux bonnes pratiques,
- Associer les parents au projet.

La réduction de l'impact écologique à A CIUCCIARELLA se fait par un choix adapté de matériaux et mobiliers et par une sensibilisation de nos équipes à la gestion responsable des déchets et des énergies.

Des pratiques éco-responsables sont mises en place :

- Les repas servis aux enfants sont confectionnés avec des produits frais : viande, poisson, fruits et légumes
- Les produits de saison, bio, locaux, bénéficiant d'un circuit court sont privilégiés
- L'eau du robinet est la boisson des plus grands. L'eau minérale est réservée uniquement aux plus petits.
- Afin de limiter le gaspillage alimentaire, l'élaboration des repas tient compte du nombre d'enfants présents et du grammage des portions. (GEMRCN)
- En ce qui concerne la gestion des déchets la CAPA organise aussi la logistique technique du ramassage des déchets sur notre crèche pour une mise en place d'un tri sélectif. Pour ce faire un container jaune est mis à disposition pour les déchets recyclables ainsi qu'un autre pour les biodéchets.

Ce projet mise donc sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Il doit permettre à l'enfant une socialisation optimale avec une prise en compte de l'espace et des rythmes de chacun.

Il permet de répondre aux besoins des familles en matière de garde, d'accorder un temps d'écoute aux parents et de créer des réseaux parents, avec une aide à la parentalité.

Pour mener à bien ce projet de manière optimale, tous les acteurs doivent respecter la relation triangulaire de qualité parents-enfants- professionnels.

Ce projet permet, enfin, d'instaurer une dynamique d'équipe, d'accomplir un travail avec des valeurs communes validé et soutenu par notre hiérarchie, dans le respect d'une démarche écologique.

